

Les communes actrices de santé

par Elisabeth Degryse // secrétaire nationale

Édito du 06 Septembre 2018



Comme tous les six ans, les préoccupations de rentrée glissent rapidement de la sphère scolaire à la sphère politique. En point de mire : le 14 octobre et le choix des candidats aux élections communales. L'actualité médiatique se nourrit d'une relative agitation autour des partis en lice et d'éventuelles coalitions. Mais la proximité des élections fédérales, régionales et européennes a tendance à occulter les enjeux proches, autour de l'échelon communal.

La santé, préoccupation majeure et domaine d'expertise de la mutualité, s'ancre à tous les niveaux de pouvoir. Certes, le Fédéral, les Régions et Communautés pilotent les politiques de santé de notre pays (soins dentaires, politique hospitalière, soins infirmiers, maisons de repos, honoraires médicaux, aides à la mobilité, organisation de la première ligne de soins...). Mais le niveau local constitue, d'après nous, un levier essentiel à la meilleure santé de tout un chacun, ainsi qu'au développement de dispositifs de proximité pour agir en sa faveur. L'échéance du 14 octobre a ainsi toute son importance aux yeux des mutualistes. La MC a identifié une série de priorités à partager avec les électeurs que vous êtes et à rappeler aux futurs élus communaux. Zoom rapide sur quelques-uns de ces enjeux "santé" locaux.

Des communes en bonne santé

La bonne santé n'est pas qu'une affaire médicale. Bien d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Or les communes disposent de leviers importants pour agir sur ces déterminants de la santé et réduire les inégalités dans ce domaine : la qualité du logement, de l'environnement et de l'alimentation, la mobilité, l'accès à un emploi "convenable" ou encore le niveau de cohésion sociale. Ces éléments sont autant de facteurs ayant un impact sur la santé et le bien-être de la population. Autrement dit, la "bonne santé" d'une commune ou d'une province ne devrait pas se mesurer à son seul équilibre budgétaire. Sa capacité à générer plus de bien-être au sein de sa population est grande. Nous l'attendons sur ce terrain.

Faire confiance aux acteurs associatifs

Le mouvement mutualiste chrétien, depuis son origine jusqu'à aujourd'hui, reste très soucieux de la place de l'associatif au niveau local. Celui-ci agit comme un terreau riche en idées, en expériences démocratiques, en initiatives créatives. C'est pourquoi la MC interpelle systématiquement les pouvoirs publics pour qu'ils encouragent et soutiennent dès qu'ils en ont l'occasion les initiatives associatives agissant positivement sur la santé et le bien-être des citoyens. L'accès aisé aux soins et aux actions de prévention comme aux loisirs (culture, sport, jeunesse...) participe à l'amélioration de la santé de tous. Cela suppose une diversité dans l'offre de services ainsi qu'une attention particulière à leur accessibilité géographique et financière. Tous les lieux de convivialité et de vie ont des fonctions sociales et intégratives importantes qui bénéficient au bien-être de la collectivité. Ils favorisent l'implication de chacun comme acteur de sa propre santé et vecteur de santé pour les autres.

Des communes participatives

Les élus ne peuvent pas agir en vase clos dans la construction des politiques. C'est d'autant plus vrai au niveau local. Il importe, dans la définition et l'évaluation de dispositions communales, d'associer la population. Et ce, avec une attention spécifique pour les publics moins facilement mobilisables. Des structures consultatives existent çà et là ; avec des aînés, des personnes handicapées, des jeunes, etc. Aux yeux de la mutualité, ces lieux qui favorisent la culture de la participation, de la consultation et de la concertation, devraient être mis sur pied plus systématiquement. Et les mandataires devraient mettre un point d'honneur à être à leur écoute.

Des communes accessibles et inclusives

Enfin, la MC et ses partenaires – Énéo, Altéo et Jeunesse & Santé – insistent sur les perspectives de construction de communes inclusives. On pense notamment aux personnes à mobilité réduite. La définition d'un plan d'accessibilité communal, ambitieux et concerté avec le public visé et les associations représentatives, nous semble être un élément incontournable afin de garantir une vie communale ouverte à tous.

La MC restera attentive après les élections à la manière dont, au niveau local, ces préoccupations sont rencontrées, entendues et mises en oeuvre. Les élections communales – tout comme, bien entendu, les élections fédérales, régionales et européennes à venir (29 mai 2019) – sont un moment de démocratie important pour notre société. Malgré le climat délétère et tendu autour de "la politique" et des hommes et femmes politiques, la MC reste convaincue de l'importance de la participation de chacun. Ce moment de démocratie nécessite réflexion et engagement de tous afin que chacun puisse être citoyen actif au sein de sa commune. La MC, en tant que mouvement, assureur et entrepreneur social, s'engage pour des communes en bonne santé.

[REVENIR EN HAUT DE PAGE](#)

Éditos précédents



Économiser sur la santé, on a donné !

05 Juillet 2018

La santé est-elle un droit ?

21 Juin 2018

La "Santé Positive": une notion enthousiasmante

31 Mai 2018

Iriscare. La Région bruxelloise enfin sur les rails !

18 Mai 2018

Quand la proximité est au service de la santé

03 Mai 2018

[+ Voir tous](#)

Articles similaires



Tous au vote !

[LIRE LA SUITE](#)

Suivez-nous

Pour vous (dés)abonner à notre lettre électronique, envoyez un courriel à l'adresse enmarche@mc.be

